

## LES RESERVISTES

### La réserve en bref

Deux composantes de la réserve militaire sont aujourd'hui proposées par les forces armées Françaises :

- La Réserve Citoyenne : Actions de rayonnement (bénévolat).  
Elle est proposée à tout citoyen français de 17 à 65 ans.

- La Réserve Opérationnelle : Affectation sous contrat ESR (Engagement à Servir dans la Réserve) de 1 à 3 ans pour une durée de 5 à 30 jours/an. Elle tient compte des critères de sélection des militaires d'active (âge, santé, spécialité,...).

Une souplesse est cependant exercée pour certains citoyens intégrés directement dans une unité par l'apport de leur expertise métier.

Pour en savoir plus : <http://www.defense.gouv.fr/reserves>

### La réserve dans la Marine Nationale

La Marine est faite pour le grand large. C'est la chance des marins mais c'est un handicap majeur car fortement marqué par des réflexes terriens.

Rappelons que la Marine n'est pas une armée d'effectifs. Ses unités de combats, hautement automatisées, demandent nécessairement du personnel professionnel et permanent.

Présente essentiellement dans quelques ports et à Paris, la question du lien avec la société civile se pose pour elle avec une acuité particulière.

C'est pourquoi, les postes principalement ouverts dans la réserve opérationnelle seront proposés à des réservistes spécialisés dans un domaine où les compétences sont manquantes ou font défaut (Renfort d'état-Major, spécialités scientifiques ou industrielles, droit, informatique, animation JAPD,...). Le réserviste opérationnel est en général affecté dans une unité au plus près de son domicile.

Pour plus d'informations, voir le site du CIRAM PARIS.

Site : [www.ciramparis.org](http://www.ciramparis.org)

### Défense et Entreprise

Les entreprises privées ou publiques ont un rôle essentiel pour faciliter l'emploi des réservistes au sein des armées.

C'est pourquoi, depuis quelques années, le Ministère de la Défense propose désormais aux entreprises qui le souhaitent, une convention Défense-Entreprise, personnalisée, associée à un label Partenaire Défense.

Le dossier complet est accessible sur le site :

[http://www.defense.gouv.fr/reserves/enjeux\\_defense/la\\_reserve\\_et\\_l\\_entreprise](http://www.defense.gouv.fr/reserves/enjeux_defense/la_reserve_et_l_entreprise)

